DELIBERATION CA053-2025

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels qu'en vigueur ;
Vu la délibération CA 003-2024 du Conseil d'Administration en date du 22 février 2024 relative à l'élection de la Présidente de l'Université d'Angers ;
Vu l'arrêté n°2025-024 du 20 février 2025 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier LAIGNEAU ;
Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'administration le 03 juillet 2025 ;

Objet de la délibération : Modification du DU « Droit des enfants et pratiques professionnelles » - LLSH

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 10 juillet 2025, le quorum étant atteint, arrête :

La modification du DU « Droit des enfants et pratiques professionnelles » au sein de la faculté de Lettres, Langues et Sciences Humaines est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'UNANIMITE avec 32 POUR.

Fait à Angers, en format électronique

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services
Olivier LAIGNEAU
Signé le 16 juillet 2025

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire, elle pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Présidente de l'Université d'Angers ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes.
La Présidente de l'Université d'Angers peut être saisie par voie postale, à l'adresse suivante : Présidence de l'Université d'Angers 40, rue de Rennes - BP 73532 49035 - ANGERS cedex 01
La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île Gloriette, CS 24111 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyens » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr
Conformément aux articles R421-1 et suivants du code de justice administrative, en cas de refus opposé à un éventuel recours gracieux déposé auprès de la Présidente de l'Université ou de rejet implicite consécutif au silence gardé durant deux mois par la Présidente ainsi saisie, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un nouveau délai de deux mois selon les modalités précitées. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 16 juillet 2025

Fiche maquette de formation CFVU

- **UFR ou structure : LLSH**
- **Avis favorable du Conseil d'UFR du : 30 juin 2025**
- **Passage à la CFVU du : 7 juillet 2025**
- **Rentrée universitaire : 2024-2025**

Formation concernée : DU Droits des enfants et pratiques professionnelles
(1 fiche par formation)

Création de maquette ☐

Modification de maquette ☑

- **Nature des modifications :**

Structure :

Création ou modification ou déplacement d'UE / EC ☑

Changement d'ECTS ☐

Mise en place ou retrait de parcours / changement intitulé ☐

Modalités de contrôle des connaissances :

Modification des conditions de validation ☐

Modification de coefficient(s) ☐

Modification d'épreuve(s) (nature, durée…) ☑

Charges d'enseignement :

Modification du volume horaire ☑

Mutualisation ou démutualisation ☐

Incidence financière ☐

(Joindre un argumentaire)

Auparavant, dans l'ancienne maquette, 10 modules des 11 modules étaient construits ainsi : conférence : 3 CM + atelier 4 TD. Toutefois, après plusieurs années d'existence et donc d'expérience, cette construction a été abandonnée car les intervenants mêlent cours magistral/conférence et atelier dans un même cours. Il a donc été décidé de passer l'ensemble des cours en CM (en dehors de la méthodologie, de l'évaluation, du bilan et des sorties pédagogiques).

De plus, le DU passe de 77 heures à 87 heures de face à face stagiaire,
Il a été notamment inclus 6 heures de sorties pédagogiques qui étaient existantes mais non comptabilisées dans la maquette pédagogique alors que ces temps font également partie du temps d'apprentissage et qu'il était fortement conseillé aux stagiaires d'y participer.

L'ensemble de ces transformations et de leurs coûts ont été prises en compte dans le budget prévisionnel pour nous assurer de définir **un tarif incluant une marge de 20 % pour l'UA. Le tarif du DU passe de 1 650 € (tarif 2025) à 1 950 € pour 2026.**

§ **Avis et remarques éventuelles du SMAF :**

§ **Détail des modifications à compléter sur la page suivante :**
Merci d'y joindre les 2 maquettes (avant / après modifications)

Intitulé des éléments	2024/2025	2025/2026
Modification des libellés des modules	Modules numérotés	Suppression de la numérotation dans le libellé
	Développement, besoins fondamentaux et droits des enfants, une approche en psychologie clinique	Développement, besoins fondamentaux et droits des enfants**, approche clinique**
	Genre, santé et sexualités dans les droits des enfants	Genre, **identité** et sexualités dans les droits des enfants
	Droits des enfants et inégalités sociales (droits économiques, sociaux et culturels)	Droits des enfants et inégalités sociales (droits économiques, sociaux, culturels **et environnementaux)**
	Évaluations et bilan de la formation	Évaluations et bilan de la formation, **construction de réseaux professionnel**
Modification des heures par module payées par l'UA	- M01 : Ouverture : les droits des enfants, un levier d'égalité : 3 CM + 4 TD - M02 : Socio-histoire des droits des enfants dans la sphère transnationale : 3 CM + 4 TD - M05 : Genre, santé et sexualités dans les droits des enfants : 3 CM + 4 TD - M03 : Droits des enfants et inégalités sociales (droits économiques, sociaux et culturels) : 1,5 CM 1,5 CM + 4 TD - M04 : Développement, besoins fondamentaux et droits des enfants, une approche en psychologie clinique : 3 CM + 4 TD	- Ouverture : les droits des enfants, un levier d'égalité : 6 CM + 4 TD (Pour sortie pédagogique) - Socio-histoire des droits des enfants dans la sphère transnationale : 3 CM + 0 TD - Développement, besoins fondamentaux et droits des enfants, approche clinique : 7 CM + 0 TD - Familles, droits des enfants et institutions de protection de la jeunesse : 7 CM + 0 TD - Genre, identité et sexualités dans les droits des enfants : 6 CM + 0 TD

	- M06 : Familles, droits des enfants et institutions de protection de la jeunesse : 3 CM + 4 TD - M07 : Justice des mineurs et droits des enfants dans le système judiciaire : 3 CM + 4 TD - M08 : Migrations et droits des enfants : 3 CM + 4 TD - M09 : Éducation, école et droits des enfants : 3 CM + 4 TD - M10 : Droits capacitaires et émancipation : 3 CM + 4 TD - M11 : Évaluations et bilan de la formation : 7 TD	- Droits des enfants et inégalités sociales (droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux) : 6 CM + 0 TD - Éducation, école et droits des enfants : 6 CM + 4 TD (Pour sortie pédagogique) - Justice des mineurs et droits des enfants dans le système judiciaire : 4 CM + 0 TD - Migrations et droits des enfants : 3 CM+ 0 TD - Droits capacitaires et émancipation : 7 CM + 4 TD (Pour sortie pédagogique) - Évaluations et bilan de la formation, construction de réseaux professionnels : 15 TD (hors tutorat)
Modification des modalités d'évaluation	Pour la session 1 du module « Évaluations et bilan de la formation, construction de réseaux professionnels » → CT : Mémoire + soutenance	**Session 1** Pour module « Évaluations et bilan de la formation, construction de réseaux professionnels » : Val / N Val --> Ecrit professionnel + présentation orale (15 min) Pour tous les autres modules → assiduité **Création d'une deuxième session** avec modalité évaluation « Val / N Val »

2024-2025
V.D.I. : LDUDE / 1
V.E.T. : LDUDE

DU Droits des enfants et pratiques professionnelles

Intitulé de l'élément	Contenu	Nature (DEVE)	Charges enseignements						Mutualisé		Coef.	Session 1					Session 2					Remarques
			Nbre d'H		CM	TD	Vol/Etud	Participe aux Charges	Co animé			CT			CC		CT			CC		
									O / N	Avec		Nature	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Nature	Durée	Coef.	Coef.	Report	
		MATI BLOC MODU	E-learning	Présentiel	Nbre heures		Total	O / N	Non ou Nbre d'intervenants	O / N	Si oui avec quelle formation											
Ouverture : les droits des enfants, un levier d'égalité	**Jour 1**	MODU		x	3		3	O	N	N		ECR (écrit) ORA (Oral)					ECR (écrit) ORA (Oral)					
				x		4	4	N	N	N												Prestation sur facture
Socio-histoire des droits des enfants dans la sphère transnationale	**Jour 2**	MODU		x	3		3	O	N	N												
				x		4	4	O	N	N												
Droits des enfants et inégalités sociales	**Jour 3**	MODU		x	1,5		1,5	N	N	N												
				x	1,5		1,5	O	N	N												
				x		4	4	O	N	N												
Développement, besoins fondamentaux et droits des enfants	**Jour 4**	MODU		x	3		3	O	N	N												
				x		4	4	O	N	N												
Genre, santé et sexualités dans les droits des enfants	**Jour 5**	MODU		x	3		3	O	N	N												
				x		4	4	O	N	N												
Familles, droits des enfants et institutions de protection de la jeunesse	**Jour 6**	MODU		x	3		3	O	N	N												
				x		4	4	N	N	N												
Justice des mineurs et droits des enfants dans le système judiciaire	**Jour 7**	MODU		x	3		3	O	N	N												
				x		4	4	N	N	N												
Migrations et droits des enfants	**Jour 8**	MODU		x	3		3	O	N	N												
				x		4	4	O	N	N												
Éducation, école et droits des enfants	**Jour 9**	MODU		x	3		3	O	N	N												
				x		4	4	O	N	N												
Droits capacitaires et émancipation	**Jour 10**	MODU		x	3		3	O	N	N												
				x		4	4	O	N	N												
Évaluations et bilan de la formation	**Jour 11**	MODU		x		7	7	O	N	N												
					28,5	**35**	**77**															

CT : Mémoire + soutenance

Heures Ua : **63,5**

Diplôme d'Université
Droits des enfants et pratiques professionnelles

Année universitaire 2025-2026
CFVU du 7 juilet 2025
Responsable pédagogique : David Niget et resp. pédagogique ENPJJ
Effectif prévisionnel : 13

Libellé	Nature	CNU	Participe aux charges	Mutualisé	CM	TD	Travail perso	Vol Etud	ECTS	Coef	Session 1	Session 2	Commentaires, mutualisation
											Assidu	Assidu	
			O/N	O/N							EPR-durée (Coef)	EPR-durée (Coef)	
Ouverture : les droits des enfants, un levier d'égalité					**6,00**	**4,00**		**8,00**			**Assiduité**	**Val / N Val**	
Accueil et temps d'interconnaissance	MATI		N	N	2,00			2,00					Assuré et pris en charge par ENPJJ
	MATI		O	N	2,00								
Postures professionnelles et droits des enfants. La question du corps.	MATI		O	N	4,00			4,00					Facturation SIFAC car "évènement" (pas cours)
Conférence d'ouverture (sortie pédagogique)	MATI		O	N		2,00		2,00					A déterminer si statut conférencier ou vacataire !! Attention si statut conférencier (se retrouve dans PCE) à bien pouvoir, démontrer par des publications, cv,...
			N	N		2,00							Assuré et pris en charge par ENPJJ
			O	N		2,00							
Socio-histoire des droits des enfants dans la sphère transnationale					**3,00**			**6,00**			**Assiduité**	**Val / N Val**	
Pour une socio-histoire des droits des enfants dans la sphère transnationale : apports et pistes de recherche (en visio)	MATI		O	N	3,00			3,00					
Atelier sur les Républiques d'enfants, histoire d'une utopie fondatrice	MATI		N	N	3,00			3,00					Assuré et pris en charge par ENPJJ
Développement, besoins fondamentaux et droits des enfants, approche clinique					**7,00**			**7,00**			**Assiduité**	**Val / N Val**	
Développement et besoins fondamentaux en protection de l'enfance (visio)	MATI		O	N	2,00			2,00					
La participation des enfants à l'évaluation de leurs besoins. Atelier de co-construction.	MATI		O	N	3,00			3,00					
Médecine de réadaptation et participation de l'enfant : une approche par les droits	MATI		O	N	2,00			2,00					
Familles, droits des enfants et institutions de protection de la jeunesse					**7,00**			**7,00**			**Assiduité**	**Val / N Val**	
Droits de l'enfant et droits des parents : articulation ou rupture ?	MATI		O	N	3,00			3,00					
L'institution du Défenseur des droits : quels outils pour sensibiliser les enfants, les jeunes et leurs familles à leurs droits ?	MATI		O	N	4,00			4,00					
Genre, identité et sexualités dans les droits des enfants					**6,00**			**6,00**			**Assiduité**	**Val / N Val**	
Sexualité, genre et droits des enfants : une histoire des contrôles et des résistances	MATI		O	N	3,00			3,00					Maître de conféren
Transidentités, intersexuation, attirances non-hétéro : enjeux professionnels et droits des enfants	MATI		O	N	3,00			3,00					
Droits des enfants et inégalités sociales (droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux)					**6,00**			**6,00**			**Assiduité**	**Val / N Val**	
Droits des enfants et écologie : protéger les générations présentes et futures	MATI		O	N	3,00			3,00					
Enfances de classe : comprendre les inégalités sociales dès l'école	MATI		O	N	3,00			3,00					
Éducation, école et droits des enfants					**6,00**	**4,00**		**8,00**			**Assiduité**	**Val / N Val**	
Le droit à l'école : garantir les droits des enfants dans l'institution scolaire	MATI		O	N	3,00			3,00					
Parcours scolaires en protection de l'enfance : garantir le droit à l'éducation aux marges de l'école	MATI		O	N	3,00			3,00					
Classe départ : l'art comme levier de reconstruction et d'émancipation – visite au Passage à Niveaux, un lieu d'expression des droits des jeunes (sortie pédagogique)	MATI		O	N		2,00		2,00					Facturation SIFAC (billet d'entrée spectacle l'Envol) Facturation SIFAC (Transport Roubaix-Béthune en car)
			N	N		2,00							Assuré et pris en charge par ENPJJ
			O	N		2,00							
Justice des mineurs et droits des enfants dans le système judiciaire					**4,00**			**7,00**			**Assiduité**	**Val / N Val**	
Être entendu·e : la parole de l'enfant dans les procédures civiles de protection	MATI		O	N	3,00			3,00					
Enfermement des mineur·es : entre contrôle disciplinaire et responsabilité éducative – une comparaison France-Québec (visio)	MATI		O	N	1,00			1,00					
Justice pénale des mineur·es : entre responsabilisation, accompagnement et droits fondamentaux	MATI		N	N	3,00			3,00					Assuré et pris en charge par ENPJJ
Migrations et droits des enfants					**3,00**			**6,00**			**Assiduité**	**Val / N Val**	
Protection judiciaire des mineurs non accompagnés : enjeux et responsabilités	MATI		N	N	3,00			3,00					Assuré et pris en charge par ENPJJ
Plurilinguisme et apprentissages : accompagner les mineurs non accompagnés dans une approche éducative inclusive	MATI		O	N	3,00			3,00					
Droits capacitaires et émancipation					**7,00**	**4,00**		**9,00**			**Assiduité**	**Val / N Val**	
Philosopher dès l'enfance : un droit, une pratique, un enjeu démocratique	MATI		O	N	3,00			3,00					
Droits des enfants : qu'en pensent les premiers concernés ?	MATI		N	N	2,00			4,00					Assuré et pris en charge par ENPJJ
	MATI		N	N	2,00								Assuré et pris en charge par ENPJJ
	MATI		O	N	4,00								
Documenter l'enfance : regards croisés et parole des jeunes – Ciné-débat (sortie pédagogique)	MATI		O	N		2,00		2,00					Facturation SIFAC : billet d'entrée / réservation salle 400 Coups) + Rémunération intervenant : soit facturation SIFAC (pris sur charges de fonctionnement) soit conférencier soit vacataire (deux derniers cas pris sur masse salariale - PCE)
			N	N		2,00							Assuré et pris en charge par ENPJJ
			O	N		2,00							

Diplôme d'Université
Droits des enfants et pratiques professionnelles

Année universitaire 2025-2026
CFVU du 7 juilet 2025
Responsable pédagogique : David Niget et resp. pédagogique ENPJJ
Effectif prévisionnel : 13

Libellé	Nature	CNU	Participe aux charges	Mutualisé	CM	TD	Travail perso	Vol Etud	ECTS	Coef	Session 1	Session 2	Commentaires, mutualisation
			O/N	O/N							Assidu EPR-durée (Coef)	Assidu EPR-durée (Coef)	
Évaluations et bilan de la formation, construction de réseaux professionnels						**15,00**		**17,00**			**Assiduité**	**Val / N Val**	
Méthodologie du dossier professionnel et de la présentation orale	MATI		N	N		8,00		8,00					Assuré et pris en charge par ENPJJ
			O	N		8,00							
Placer les droits des enfants au cœur des pratiques professionnelles. Soutenances collectives à vocation formative.	MATI		N	N		6,00		6,00		1			Les heures TD sont de 0,25/ stagiaire Tous les étudiants doivent assister au temps de soutenance de leur camarade (environ 7h à ajuster suivant le nombre de stagiaires / Laisser dans la brochure cette info de soutenance durant 7h)
			N	N		6,00							Les heures TD sont de 0,25/ stagiaire Tous les étudiants doivent assister au temps de soutenance de leur camarade (environ 7h à ajuster suivant le nombre de stagiaires / Laisser dans la brochure cette info de soutenance durant 7h)
			O	N		6,00							Les heures TD sont de 0,25/ stagiaire Tous les étudiants doivent assister au temps de soutenance de leur camarade (environ 7h à ajuster suivant le nombre de stagiaires / Laisser dans la brochure cette info de soutenance durant 7h)
Bilan, perspectives, réseaux à construire	MATI		N	N		1,00		1,00					Assuré et pris en charge par ENPJJ
	MATI		N	N		1,00							
	MATI		O	N		1,00							
Tutorat			N	N		2,00		2,00					2 HETD / stagiaire L'ENPJJ et l'UA se répartissent la lecture des écrits professionnels
			O	N		2,00							2 HETD / stagiaire L'ENPJJ et l'UA se répartissent la lecture des écrits professionnels
Total Année (heures Ua)					**55,00**	**27,00**		**87,00**					
Condition de validation de l'année	Validation par : - Assiduité - Ecrit professionnel : supérieure ou égale à 10 - Présentation orale : supérieure ou égale à 10 Pas de compensation entre dossier et oral												